

A renseigner lors de la première inscription ou en cas de changement de situation.

Nom du responsable légal : M. Mme Melle

Adresse complète:

Tél : E.Mail :

Attention : Lors des inscriptions vous devez impérativement présenter votre dernier avis d'imposition (reçu en 2017 sur le revenu 2016). Sans justificatif de votre part, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

 **Merci de remplir une fiche de renseignement sanitaire pour l'année 2018**

**A renseigner pour l'inscription ou la réinscription de l'enfant.
Remplir 1 document par enfant – Merci**

NOM :		PRÉNOM :	
Né(e) le :	__ / __ / ____		

Vous inscrivez votre enfant au séjour Dynamik'Ados.

PRINTEMPS

- du 26 au 27 Avril 2018 (soit 2 jours)
Et / ou
 du 2 au 4 Mai 2018 (soit 3 jours)

Pour le printemps, il est possible de choisir l'une ou l'autre des périodes ou les deux.

Conditions d'ouverture : un minimum de 10 inscrits par période est nécessaire.

Date et signature :

► TARIFS 2018 (les tarifs sont calculés selon votre Quotient Familial)



A TITRE D'INFORMATION
PRIX DE REVIENT PAR JOURNEE ET PAR JEUNE = 45,50 € (Repas compris)

PARTICIPATIONS DES FAMILLES

La priorité sera donnée aux jeunes de la commune. Les jeunes hors commune seront inscrits sur liste d'attente, et pourront accéder à la semaine s'il reste des places disponibles.

HABITANTS DE LA COMMUNE PARTICIPATION PAR TRANCHES	5 jours Février Avril / Mai	2 jours Du 26 au 27 Avril	3 jours Du 2 au 4 Mai
1ère TRANCHE De 0 à 799 (19 € / jour)	95,00 €	38,00 €	57,00 €
2ème TRANCHE De 800 à 1399 (23,00 € / jour)	115,00 €	46,00	69,00 €
3ème TRANCHE De 1400 à 1999 (28,00 € / jour)	140,00 €	56,00 €	84,00 €
4ème TRANCHE 2000 et + (30 € / jour)	150,00 €	60,00 €	90,00 €
PARTICIPATION DES FAMILLES PAR JEUNE POUR LES HABITANTS HORS COMMUNE (45,50 € par jour)	227,50 €	91,00 €	136,50 €

Méthode de calcul des tranches de ressources
Revenu fiscal de référence (avis d'imposition 2017, sur les revenus 2016)

12 mois x Nombre de parts retenu par le Service des Impôts

QF DE LA FAMILLE :

.....

Choisissez votre mode de règlement :

- Par chèques
(à l'ordre de « Cigales et Grillons » + précisez au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)
- Par chèques ANCV Par tickets CESU En espèces
- Par carte bancaire : N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

3 derniers chiffres au dos : | | | Date d'expiration | | | | | |

Nom du titulaire..... Date et Signature :

Conditions d'inscriptions

Qui peut en bénéficier :

Les adolescents de 11 à 16 ans (de 2002 à 2007) domiciliés sur la commune de Saint Jean le Blanc.

Les jeunes hors commune seront inscrits sur liste d'attente, et pourront accéder à la semaine s'il reste des places disponibles.



Lieu : Annexes du Château – 1 rue du Moulin – 45650 ST JEAN LE BLANC
Tél : 02.38.66.98.15



Jours et Horaires d'accueil :

L'activité Dynamik'Ados accueille les jeunes de 9h00 à 17h30. Les horaires peuvent cependant être modifiés en cas de grande sortie. Un courrier d'information sera envoyé afin de préciser aux familles les lieux et heures de départ de chaque jour.



Restauration :

Le repas du midi ainsi que le goûter seront fournis. Il peut être demandé ponctuellement aux jeunes de fournir une collation en cas de journée longue, ou une participation alimentaire aux dîners lors des soirées de fin de semaine.



Transport : Le transport des jeunes est prévu dans l'organisation des journées et peut se faire à pied, à vélo, en bus de ville ou en car.



Conditions d'inscription et modalités de règlement :

► Les inscriptions peuvent se faire auprès de « Cigales et Grillons » (au siège de l'association ou par courrier). Les dossiers sont téléchargeables sur notre site www.cigalesetgrillons.com.

► **La date limite d'inscription est fixée au 6 avril pour les vacances de Printemps.** Attention premier arrivé, premier inscrit ! Toute inscription arrivant après la date limite se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.

► Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées une fois par an.

► Les inscriptions se font à la semaine (sauf si jour férié. Voir les périodes indiquées).



Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre aux bureaux de l'association « Cigales et Grillons ».

Les moyens de paiement acceptés : espèces, chèques, carte bleue, chèques vacances de l'ANCV, tickets CESU.

Annulation :

► Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical original sous 8 jours) indiquant l'incapacité du jeune à fréquenter l'accueil.

► Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.



DOSSIER D'INSCRIPTION

Vacances PRINTEMPS 2018



Vacances de Printemps : Date limite d'inscription le 6 Avril 2018